

**La Coordination des Associations de Seniors asbl,
en abrégé C.A.S.
Reconnue comme Commission des Aînés de la Fédération
Wallonie-Bruxelles
Rapport d'activités pour l'année 2018**

Histoire et composition de l'association

La **Coordination des Associations de Seniors** a été fondée en 2004 par quelques associations largement actives dans le domaine des Seniors.

Un des objectifs de la Coordination est de regrouper le maximum d'associations et de mouvements de Seniors, suffisamment représentatifs, dans une perspective pluraliste. Depuis 10 ans, l'association s'est élargie pour que soient représentées les principales tendances politiques et sociales de la partie francophone de la Belgique.

On y retrouve donc :

- les associations de seniors des principaux partis politiques démocratiques.
- les associations de seniors des principaux syndicats représentatifs des travailleurs,
- les associations de seniors de mutualités,
- des associations, à savoir la Fédération Indépendante des Seniors, l'Association Francophone des Universités de Tous Âges de Belgique, Senoah, le CIEP et Entr'âges.

MISSIONS

Les statuts définissent les objectifs de l'association comme :

- « la promotion et la Coordination des actions des associations membres en vue de la défense des intérêts des seniors, dans une démarche d'éducation permanente » ...
- « l'association inscrit son action dans une forte volonté de promouvoir les relations intergénérationnelles, la solidarité et la justice sociale au sein de la société » ...
- « l'association réalise ses buts notamment par :
 - l'organisation de projets communs, la concertation et la collaboration entre ses membres, l'échange d'informations et de bonnes pratiques
 - la formulation et la communication d'avis et de revendications communs en direction des autorités publiques,
 - la promotion auprès de l'opinion publique et particulièrement des médias d'une image positive des seniors et du vieillissement en général. »

EN PRATIQUE

La Coordination se concentre en priorité sur quelques thèmes principaux relatifs aux aînés :

- les moyens d'existence (revenus, pensions, ...)
- les lieux de vie (domicile, résidences, maisons de repos, habitats partagés, ...)
- la citoyenneté des seniors (place au sein de la société, responsabilités, rôle, ...)
- les questions de mobilité (locale, moyens, coût, ...)
- les relations avec les nouvelles technologies (accessibilité, évolution, obligations, ...)
- la santé des seniors

En parallèle, la Coordination reste particulièrement attentive au rôle consultatif des Commissions des Aînés à tous les niveaux de pouvoir.

Pour rappel, la Coordination a été reconnue en juillet 2012 comme Commission des Seniors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a donc un rôle consultatif officiel.

2018

1. ACTIVITÉS

En reprenant les notes et procès-verbaux de 2018, on voit que les membres de la Coordination ne sont pas restés inactifs :

 23 janvier : Conseil d'Administration
 27 mars : Conseil d'Administration
 27 mars : Assemblée Générale
 24 avril : Bureau
 22 mai : Conseil d'Administration

 26 juin : Conseil d'Administration
 28 août : Conseil d'Administration
 23 octobre : Conseil d'Administration
 27 novembre : Conseil d'Administration
 17 décembre : Conseil d'Administration

2. RÉALISATIONS

RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PLAN D'ACTION :

- OG1 : Promotion de la participation active des seniors
- OG2 : Changement de regard sur les vieillissements
- OG3 : Information et sensibilisation des seniors
- OG4 : Veille stratégique : information sur et maîtrise des projets relatifs aux seniors
- OG5 : Visibilité de la CAS et de ses recommandations
- OG6 : Optimisation du fonctionnement de l'association

RÉALISATIONS RELATIVES AUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET OPÉRATIONNELS :

Les rapports de nos interventions 2018 sont joints en annexe pour une information plus complète.

OG1 Promotion de la participation active des seniors

OS11 : Faire connaître les principales revendications des seniors

OP111 : Interroger les associations membres afin de connaître leurs revendications

Cet objectif est rencontré lors des Conseils d'Administration. En effet, lorsqu'une rencontre ou une intervention est prévue, le CA en est informé et la position de nos membres est demandée lors du CA ou par mail en fonction des délais.

OP112 : Répercuter leurs revendications vers les décideurs et médias

Chaque année depuis 2016, la CAS publie une brochure sur un thème qui touche directement les Seniors. Ces brochures sont un moyen de faire part des revendications des seniors au grand public et aux décideurs. Ces brochures sont distribuées aux Parlementaires, aux Ministres ayant les seniors dans leurs attributions, ainsi qu'à tous les CCCA de Bruxelles et de Wallonie.

Elles sont également disponibles en téléchargement sur notre site et disponible sur demande à notre siège social.

Lors de cette année 2018, la brochure portait sur les colloques de nos Assises des Seniors qui se sont tenus cette année.

La Brochure est jointe au présent rapport.

OS12 : Être un centre de référence en matière de CCCA et former, en collaboration avec les Provinces, à la création et la bonne gestion des CCCA

La CAS ayant pu collaborer en son temps à la rédaction de la circulaire Furlan sur la mise en place des CCCA, elle y est très impliquée.

La CAS fait partie du Comité de Pilotage des CCCA (Copil) de la Province de Namur, qui est la plateforme de réflexion et de pilotage des CCCA de la Province de Namur.

En outre, la CAS dispose d'un référent CCCA par province, lequel se déplace sur demande dans les CCCA afin de présenter un power point (joint en annexe) et sa boîte à outils (circulaire Furlan, modèle de Règlement d'Ordre Intérieur) et répondre à toutes les questions pratiques qui y sont posées. Le but étant pour la CAS de s'assurer que les CCCA fonctionnent correctement et ne perdent pas de vue leur objectif premier, celui de rendre des avis quant aux attentes des seniors dans leur commune.

De plus, les CCCA existants à Bruxelles et en Wallonie sont repris sur notre site internet, lequel est mis à jours dès que besoin. Par ailleurs, il est fréquent qu'un CCCA nous informe que la liste n'est plus à jour compte tenu du renouvellement de ses membres et nous adresse la nouvelle liste afin d'effectuer les changements sur notre site. Cette liste permet de

centraliser les coordonnées des CCCA existants lorsque, par exemple, certains CCCA souhaitent se rencontrer afin de discuter de leurs projets ou mettre en place un projet commun.

Les nouveaux CCCA sont encodés dès que la CAS a pris connaissance de leur création. Un courrier de demande de mise à jour à l'attention de toutes les communes est prévu en 2019.

OP121 : Soutenir la création, la restructuration et la dynamisation des CCCA

La Coordination est membre du « Comité de Pilotage » (Copil) de Namur, lequel coordonne et met en perspective les projets des CCCA de la province de Namur.

En outre, la CAS peut intervenir sur demande lors de la mise en place d'un CCCA ou encore pour rappeler les buts et objectifs d'un CCCA.

OP122 : Informer les membres des CCCA sur les objectifs et les bonnes pratiques de ceux-ci

Cet objectif est rencontré lorsque les CCCA font une demande d'intervention de la CAS. Lors de cette intervention, une liste non-exhaustive de bonnes pratiques déjà mises en place par d'autres CCCA sert d'outil de réflexion et de développement.

OP123 : Former les membres des CCCA à la participation aux réunions, à la conduite de réunions, à la création de dossiers...

Cet objectif a été mis en stand-by, compte tenu d'une part du gros projet des Assises des Seniors et d'autre part compte tenu du coût d'un formateur pour des interventions auprès des CCCA.

OP124 : Relayer les revendications des CCCA via la presse, le site,...

OS13 : Assurer la représentabilité de la CAS-Commission des Seniors

La CAS en sa qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie Bruxelles est de plus en plus reconnue, raison pour laquelle nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour intervenir et faire part du point de vue des seniors dans plusieurs évènements :

 Intervention demandée par le Président du Parlement de Wallonie afin d'avoir l'avis de la Commission des Seniors de la FWB sur le rapport du Panel citoyen (26 janvier 2018) ;

 Intervention aux réunions de l'IWEPS sur le Silver Economie (14 et 16 mai 2018) ;

 Participation à la mise en place de la Maison des Aînés de Charleroi (19 juin 2018 réunion d'installation, 25 avril 2018 pour la préparation & le 3 octobre 2018 pour l'inauguration) ;

 Participation aux ateliers IWEPS dans le cadre du projet WALPSanté du Plan wallon de Prévention et Promotion de la Santé Horizon 2030 ;

 Finalisation du projet Ateliers Sprint en cours depuis 2017 ;

 Intervention dans des articles de la Dernière Heure et dans le Moustique ;

 Intervention dans l'émission télévisée « Image à l'appui » sur RTL-TVI sur la mobilité des Seniors.

Les différents rapports ou outils pour ces événements sont joints en annexe et sont également disponibles sur notre site internet sous l'onglet « nos interventions ».

OG2 Changement de regard sur les vieillissements

OS21 : Organiser des « Assises des Vieillissements »

OP211 : Faire l'inventaire des ressources (personnes, productions,...)

OP212 : Définir les thématiques

OP213 : Préparer les thématiques en comités restreints

OP214 : Lancer les Assises des Vieillissements

Les colloques des Assises des Seniors ont été lancés en 2018 :

 10 mars 2018 : colloque « NTIC » en Province de Liège ;

 29 mai 2018 : colloque « Revenus des Seniors » en Province du Brabant Wallon ;

 21 septembre 2018 : colloque « Mobilité des Seniors » en Province du Luxembourg ;

 22 novembre 2018 : colloque « Santé des Seniors » en Province du Hainaut.

Les rapports des différents colloques sont disponibles en ligne, sur notre site internet www.cas-seniors.be dans l'onglet « Assises des Seniors »

OP215 : Rédiger les publications préparatoires aux Assises du Vieillissement

Les publications préparatoires aux Assises des Seniors ont été publiées dans la Brochure « *Assises des Seniors - Thématiques et Enjeux* », parue en 2017.

OP216 : Rédiger et diffuser les conclusions

Le projet Assises des Seniors a été concrètement lancé en juin 2017 grâce à l'engagement d'une chargée de projet mi-temps via l'aide à l'emploi APE.

La première phase de ce grand projet fut la publication d'une brochure en décembre 2017, « *Assises des Seniors - Thématiques et Enjeux* » disponible en téléchargement sur notre site internet sous l'onglet « productions ». Celle-ci reprend les grands thèmes abordés lors des 6 colloques organisés dans le cadre des Assises.

Cette année 2018, une nouvelle brochure a été publiée, reprenant le contenu de 3 des 4 colloques de 2018 sur les thèmes « Nouvelles technologies », « Revenus », « Mobilité » qui se sont tenus dans 4 provinces de Wallonie.

La brochure 2018 est jointe au présent rapport.

En 2019, deux colloques auront lieu sur les thèmes « Lieux de vie » et « Citoyenneté », dans la dernière province de Wallonie ainsi qu'à Bruxelles, ce dernier clôturant notre projet Assises des Seniors.

Une brochure sera prévue en 2019 sur ces deux derniers colloques de notre grand projet des « Assises des Seniors » ainsi que le dernier colloque de 2018 sur le thème de la « Santé des Seniors ».

OG3 Information et sensibilisation des seniors

OS31 : Créer et développer un réseau de personnes ressources

Pour rappel, nos membres sont des associations et non des personnes, cependant nos membres sont représentés par des membres actifs de leur propre organisation, lesquels sont nos relais. Ceux-ci nous communiquent les études faites au sein de leur organisation, ce qui permet à la CAS de les synthétiser lorsqu'il s'agit de publier des brochures ou de travailler autour des thèmes des colloques prévus pour nos Assises des Seniors.

OP311 : Créer un réseau d'échanges d'informations avec les associations membres

La reconnaissance de la CAS en tant que Commission des Seniors nous a permis de créer des réseaux, notamment au sein des PCS (Plan de cohésion social des villes et communes) et avec les CLPS (Centre Local de Promotion de la Santé) et avec lesquels nous avons organisé un des colloques de notre projet « Assises des Seniors », sur le thème de la Santé à Charleroi.

OP 312 : Établir des contacts réguliers avec les départements académiques qui travaillent sur les problématiques des vieillissements

Outre nos contacts avec l'ULiège et l'ULB lors des deux grandes études réalisées en 2011 et 2013 autour des CCCA de Wallonie et de Bruxelles, la CAS est régulièrement en contact avec la Coordinatrice WADA (Wallonie Amie Des Aînés) de l'UCL, Madame Myriam LELEU.

De plus, en 2018, nous avons fait appel à Monsieur Philippe DEFEYT, ancien Président du CPAS de Namur, lors du Colloque des Assises des Seniors sur le thème des « Revenus des Seniors ». D'autres collaborations sont prévues, notamment dans le cadre de la mise en place de notre Comité Scientifique.

OS32 : Développer des outils de communication performants à l'intention des seniors

OP321 : Animer le site

Le site internet de la CAS est mis à jour régulièrement afin de faire apparaître nos interventions et mettre en ligne les différents rapports.

En outre, les procès-verbaux de nos Conseils d'Administration et de nos Assemblées Générales y sont régulièrement mis afin de permettre à nos membres d'y avoir accès facilement, notamment lorsqu'il leur est demandé des informations lors d'une de nos réunions.

OP322 : Réaliser des fiches

OP323 : Développer un agenda des activités des membres sur le site

Un agenda est disponible sur notre site et reprend, outre nos colloques, les évènements d'autres associations membres ou non de la CAS relatifs aux Seniors. Cependant, celui-ci devra être mis à jour plus régulièrement.

Il est prochainement prévu de prendre contact avec le service communication de nos membres afin d'améliorer ce point.

Par ailleurs, avec la mise en place de la RGPD, nous devons trouver quelqu'un capable de gérer notre site et palier à ce problème.

OG4 Veille stratégique : expertise sur les projets relatifs aux seniors

OS41 : S'informer et analyser tout projet législatif ou réglementaire concernant les seniors

Le fonctionnement de la CAS, grâce à ses membres, nous permet d'être rapidement informés de nombreux projet en cours.

OP411 : Désigner un responsable de la veille stratégique, en relation avec les associations membres

OP412 : Informer les membres de la Commission de tout projet concernant les seniors

Toute intervention ou participation à un évènement est abordé lors du Conseil d'Administration suivant, ce qui permet la parfaite information de nos membres ainsi que des discussions quant à la position à prendre en qualité de Commission des Seniors.

OP413 : Analyser les projets en commission d'actualité et le répercuter vers le CA

La CAS ne dispose pas de commission d'actualité dans la mesure où les points d'actualité concernant directement les Seniors sont discutés en CA, ou, en cas d'urgence par échange de mails entre les membres afin de préparer une prise de position de la CAS. On peut citer par exemple la participation au « Panel Citoyen » mieux reprise ci-dessus ou encore la décision d'assister à la séance plénière du Parlement de Wallonie sur la « Silver Economie ».

OS42 : Prendre position sur les projets

OP421 : Élaborer des positions écrites sur chaque projet

Lorsqu'un projet est mis en route, le sujet est réfléchi et débattu lors du Conseil d'Administration qui suit afin de prendre note des avis, commentaire et positions de nos membres.

OP422 : Extérioriser ces avis vers le monde politique

Nous faisons part de la position de la CAS via nos brochures et nos colloques.

Certaines de nos associations membres regroupent les seniors de partis politiques. Par ce biais, ceux-ci sont informés des prises de positions de la CAS.

En outre, suite aux élections d'octobre 2018, nous avons émis une lettre de recommandations à destination de tous les mandataires communaux élus le 14 octobre 2018. Cette lettre a été adressée par mail à tous les Directeurs Généraux par mail sur base des adresses par voie postale à tous les Directeurs Généraux des communes et de Bruxelles. La lettre est jointe en annexe.

OG5 Visibilité de la CAS et de ses recommandations

OS51 : Établir des contacts avec tout organe consultatif des seniors ou instance abordant fréquemment des problématiques essentielles dans la vie des seniors (niveau fédéral, régional, communautaire, provinciaux, VlaamseOuderenraad,...) ainsi que des gouvernements et parlements de la FWB, des Régions Wallonne et Bruxelles-Capitale, de la Communauté germanophone

OP511 : S'informer des réalisations de ces organes

OP512 : Informer ces organes des productions de la CAS

OS52 : Développer la communication

OP521 : Collaborer avec les responsables communication des organisations membres

Il entre dans nos intentions de prendre contact avec le service communication de nos membres afin d'améliorer ce point.

OP522 : développer la présence de la CAS sur les réseaux sociaux

Ce point a fait l'objet de plusieurs discussions mais n'a pas encore été solutionné. En effet, il faudrait une personne pour gérer les réseaux sociaux de la CAS, et que les éléments publiés soient approuvés à l'unanimité dans un laps de temps très court. Le problème doit encore être discuté afin de prendre une décision et d'en mesurer la faisabilité.

Les associations membres relaient les actions de la CAS, par exemple, les différents colloques qui se sont tenus en 2018.

OP523 : Réaliser une plaquette de présentation de la CAS-Commission des seniors de la FWB

Nous disposons d'un document que nous utilisons lors de nos interventions qui permet de présenter la CAS, ses membres et ses buts et dans lequel nous signalons la reconnaissance de la CAS en qualité de Commission des Seniors de la Fédération Wallonie Bruxelles.

OG6 Optimisation du fonctionnement de l'association

OS61 : Continuer le travail des commissions actives

L'expertise des membres des Commissions de la CAS a été mise à profit en 2017 et 2018 pour permettre la mise en place du projet des Assises des Seniors, le choix des intervenants, et l'organisation des colloques. Les commissions sont ainsi provisoirement devenues des groupes de travail réfléchissant et élaborant avec la Chargée de projet les thèmes abordés par nos Assises.

OS62 : Dynamiser les commissions en attente

OS63 : Formaliser une procédure pour les mandats ponctuels et récurrents

OS64 : Engager un-e chargé-e de projet

Une chargée de projet a été engagée en juin 2017 grâce au subside APE pour la durée du projet des Assises des Seniors, soit jusqu'en juin 2019.

OP641 : Établir un descriptif de fonction

Le nécessaire a bien évidemment été fait lors d'un Bureau afin de clarifier au mieux le poste à pourvoir et mettre l'annonce en ligne sur le site du FOREM.

OP642 : Rentrer un dossier de demande de subvention

Le dossier a été rentré et est référencé sous le numéro NM/17640/04

OS65 : Déterminer une procédure plus formelle de suivi des décisions du CA

La secrétaire administrative régule les décisions du CA en envoyant des échéances aux membres de la CAS si nécessaire.

Annexes :

- *Brochure Assises des Seniors 2018*
- *Rapport Panel Citoyen « Enjeux du Vieillissement »*
- *Rapport « Silver Economie » Parlement FWB*
- *Projet Ateliers Sprint définitif*
- *Rapport d'intervention à la préparation de la Maison des Aînés de Charleroi*
- *Invitation à l'inauguration de la « Maison des Aînés de Charleroi »*
- *Article de la Dernier Heure du 17-18 novembre 2018*
- *Article du Moustique du 14 novembre 2018*
- *Invitation au tournage de « Image à l'appui » du 23 novembre 2018*
- *Clôture du projet WALAPSanté du Plan Wallon de Prévention et Promotion de la santé*
- *Lettre recommandation CAS à destination des mandataires communaux*